



TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL • N°014 • AVRIL - MAI - JUIN 2019

PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE L'UNION DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES DE LA FRANCOPHONIE



P. 10



Mission préparatoire à Conakry du secrétaire général, Michaël Christophe

P. 7

Quatre thèmes d'auto saisine étudiés par le CES



P. 13

Baba Gallé Barry, président de la commission Infrastructures, Décentralisation, Développement local et Aménagement du territoire, se réjouit du suivi de certaines recommandations du CES

COOPERATION

« Dans les deux ONG que j'ai visitées, j'ai rencontré des gens très compétents »,

constate Hervé Le Bouler, membre du Conseil économique, social et environnemental de France

Hervé Le Bouler, conseiller, membre du groupe Environnement et nature, des sections de l'aménagement durable des territoires, et de l'économie et des finances au Conseil économique, social et environnemental (CESE) de France, a effectué une mission à Conakry, du mercredi 3 au vendredi 5 avril 2019. Cette mission s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre son institution et le Conseil économique et social de Guinée.

Au cours de son séjour, le conseiller Hervé Le Bouler a eu des entretiens avec la présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiadou Séräh Diallo et plusieurs autres membres du bureau. Ils ont rappelé le contexte de la mission et se sont félicités des avancées enregistrées dans la coopération entre le Conseil économique, social et environnemental de France et le Conseil économique et social de Guinée.

Hervé Le Bouler a également eu des séances de travail avec les membres de la commission en charge de la promotion des Activités rurales et de l'Environnement, présidée par El hadj Sory Konaté. Ce qui lui a permis de s'enquérir du fonctionnement et des méthodes de travail de cette commission.

Membre du groupe Environnement et Nature, et



spécialiste de la forêt, Hervé Le Bouler a été reçu au ministère d'Etat de l'Environnement, des Eaux et Forêts. Il s'est également rendu au siège de deux ONG évoluant dans le secteur de

l'environnement Guinée et Réseau national de la société civile pour l'environnement et le développement durable. Avec les responsables de ces ONG, les échanges ont porté sur leurs différentes activités et l'exploration des pistes de partenariat.

Le conseiller, Hervé Le Bouler s'est dit marqué par le dynamisme et le manque de moyens financiers des ONG qu'il a visitées. « Dans les deux ONG que j'ai visitées, j'ai rencontré des gens très compétents, très sérieux avec une programmation de leurs activités mais qui sont avec des moyens très insuffisants. Dans beaucoup de secteurs d'activités et d'ONG, on critique en disant qu'on fait tomber des moyens énormes mais derrière, ça ne suit pas du côté organisation. Mais là, c'est l'inverse. C'est un peu scandaleux, c'est de voir qu'il y a une telle capacité à agir, une telle possibilité sur le terrain et que les moyens sont insuffisants », a-t-il constaté.

Évoluant dans le domaine de l'environnement en France, Hervé Le Bouler a affirmé qu'il était envisageable d'établir un partenariat entre Français et Guinéens.

« En France, on n'a peut-être pas des ressources financières. Encore qu'on peut aider à les mobiliser à travers des partenariats mais on a des ressources intellectuelles nombreuses », a soutenu le Conseiller. Et de poursuivre : « Je pense à une ONG, un regroupement des associations des grandes écoles d'ingénieurs et d'enseignement supérieur français pour l'environnement. Je pense qu'un rapprochement de la coopération entre ces écoles qui rassemblent des milliers d'étudiants qui veulent s'engager pour l'environnement et ceux qui sont ici en Guinée, je pense que là, il y a quelque chose de possible ».

Cette visite de travail d'Hervé Le Bouler, membre du Conseil économique, social et environnemental de France est un signe de la bonne relation du partenariat entre cette institution et le Conseil économique et social de Guinée.

« Le Conseil économique, social et environnemental de France a un bon regard envers le Conseil économique et social de Guinée. Je suis satisfaite du niveau de coopération entre nos deux institutions », s'est réjouie la présidente, Hadja Rabiadou Séräh Diallo. Pour elle, il est du devoir pour le Conseil économique et social de Guinée de faciliter la mise en relation entre les ONG guinéennes et des partenaires étrangers. « Nous lui (Hervé Le Bouler, NDLR) avons montré des ONG qui n'ont pas les moyens de se développer et qui ont des projets, des ambitions. Ce sont des ONG à aider. Si le Conseil économique et social peut les aider dans ce sens en dehors des avis et recommandations que nous donnons à l'Exécutif et au Législatif, ça serait une bonne chose surtout qu'il s'agit de l'environnement », a affirmé Hadja Rabiadou Séräh Diallo.

La Cellule de communication du CES



Siège social : Immeuble Fote Yoy Camara, Kouléwondi, 6^{ème} avenue, Commune de Kaloum
 E-mail : cesguinee1@gmail.com - Site web : www.cesguinee.org
 Facebook : Conseil Economique et Social de Guinée-BP : 2947 Conakry

DIRECTRICE DE PUBLICATION
 Hadja Rabiadou Séräh DIALLO

RÉDACTEUR EN CHEF
 Mamady 2 CONDE
 622 72 58 37 / 666 63 09 96

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE RÉDACTION
 Mamadou Bobo CAMARA

COMITÉ DE RÉDACTION
 Saidouba Kissing CAMARA
 Mamadou Bobo CAMARA
 Mamady 2 CONDE
 Hadiatou DIALLO

IMPRESSION
 Imprimerie Akbar

RELATION INTERINSTITUTIONNELLE

« Nous demandons au Conseil économique et social d'accompagner la CENI pour élargir le champ de ce débat pour que nous ayons un consensus plus élargi », a affirmé le président, Me Amadou Salif Kébé

La nouvelle équipe de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a effectué une visite de courtoisie auprès des autres institutions républicaines. Le mercredi 03 avril 2019, la délégation conduite par le président Me Amadou Salif Kébé, a été reçue au Conseil économique et social par la présidente, Hadja Rabiadou Sérah Diallo, des membres du bureau et plusieurs conseillers.

Après leur installation le 21 janvier 2019, les nouveaux commissaires de la Commission électorale nationale indépendante ont mené une tournée de prise de contact avec les acteurs politiques et les institutions républicaines dans le cadre du dialogue et des discussions concertées. En prélude aux prochaines élections dans notre pays, la CENI voulait échanger avec les différents acteurs afin d'aboutir à des élections apaisées.



Devant les membres du Conseil économique et social, le président de la Commission électorale nationale indépendante, Me Amadou Salif Kébé est intervenu sur des thématiques liées à la révision du fichier électoral, l'utilisation de la technologie lors des prochaines élections, le choix des agents des partis politiques pour les démembrements de la CENI et le financement des partis politiques.

« A l'occasion de notre visite de courtoisie, nous demandons au Conseil économique et social d'accompagner la CENI pour élargir le champ de ce débat pour que nous ayons un con-

sensus plus élargi », a affirmé le président, Me Amadou Salif Kébé.

Poursuivant, il a remercié la présidente du Conseil économique et social pour ses habituels sages conseils qui ont guidé les commissaires dans leurs démarches : *« Vous avez toujours prôné le dialogue, le consensus, la concertation avant d'engager quelques activités que ce soit. Et c'est ce que nous avons suivi jusqu'à présent ».*

Au nom des conseillers, Hadja Rabiadou Sérah Diallo a remercié le président de la Commission électorale nationale indépendante, Me

Amadou Salif Kébé et son équipe pour leur initiative de consulter les institutions républicaines, la classe politique, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement autour du processus électoral.

« Le Conseil économique et social est une maison de paix et de dialogue. C'est pourquoi, nous saluons cette initiative de la CENI. Le peuple a besoin de la paix et

cela passe par le dialogue. C'est une très bonne démarche que le Conseil économique et social salue et encourage », a-t-elle soutenu.

Hadja Rabiadou Sérah Diallo a rassuré les commissaires de la CENI du soutien de son institution pour des élections apaisées.

La cellule de communication du Conseil économique et social

DIPLOMATIE/L'AMBASSADEUR DE LA TURQUIE, SE HILMI EGE TÜREMEN, AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

« Je suis à la disposition de Madame la présidente pour une étroite collaboration »

Le nouvel ambassadeur de la Turquie en Guinée, SE Hilmi Ege Türemen, a effectué une visite de courtoisie le mercredi, le 07 mai 2019 au Conseil économique et social. Il a été reçu par la présidente Hadja Rabiadou Sérah Diallo, en présence du vice-président, El hadj Ahmadou Diallo.



Arrivé en Guinée il y a quelques mois, l'ambassadeur la Turquie SE Hilmi Ege Türemen a tenu à se rendre au Conseil économique et social, pour rencontrer la présidente Hadja Rabiadou Sérah Diallo.

« Quand les nouveaux ambassadeurs arrivent dans un pays, ils rendent des visites de courtoisie. Je sais que l'ambassade a eu de bonnes relations avec cette institution. J'ai été très content d'être accueilli ici. J'ai rencontré une bonne partie des membres de cette insti-

tution, dans un esprit d'amitié », a déclaré le diplomate turc, SE Hilmi Ege Türemen.

La Guinée entretient de bonnes relations de coopération avec la Turquie. Ce pays est présent sur le territoire guinéen à travers ses hommes d'affaires et son Agence de coopération (TICA). Dans le domaine de l'éducation, la fondation turco-guinéenne Maarif gère des écoles de la maternelle au lycée.

« On a parlé avec Madame la présidente des différentes

modes de coopération qu'on peut mener. Et la Turquie est à la disposition de la Guinée dans les différents secteurs. Je suis à la disposition de Madame la présidente pour une étroite collaboration », a poursuivi, l'ambassadeur de la Turquie, SE Hilmi Ege Türemen.

Après leur entretien au cabinet, la présidente du Conseil économique et social, Hadja

Rabiadou Sérah Diallo a conduit son hôte, SE Hilmi Ege Türemen dans la salle des plénières où les membres de l'institution poursuivaient les travaux de la première session ordinaire 2019. L'occasion pour l'ambassadeur de la Turquie et les conseillers de faire connaissance.

La Cellule de communication du CES



RECHERCHES ACADEMIQUES

Des étudiants choisissent le Conseil économique et social comme thème d'exposé

Dans le cadre de leurs recherches pédagogiques, deux étudiants en licence 3 sciences politiques à l'université Mahatma Gandhi, se sont rendus au Conseil économique et social, le mardi 14 mai 2019, où ils ont été reçus par le chargé de la communication, Mamady 2 Condé.

Ces deux étudiants préparaient un exposé dont le thème portait sur le Conseil économique et social. Pour avoir des renseignements, ils ont échangé avec Mamady 2 Condé sur l'organisation, la composition et le fonctionnement de l'institution.

Pour permettre aux étudiants de mieux se préparer, le chargé de communication du Conseil économique et social, Mamady 2 Condé leur a remis une copie de la loi organique N°91/04/CTRN du 23 décembre 1991, du règlement intérieur, et la liste des 45 membres de l'institution, du bureau et des présidents de commissions.

Au terme de leur entretien,



les deux étudiants de l'université Mahatma Gandhi ont exprimé leur satisfaction. Quant au chargé de la communication, Mamady 2

Condé, il a remercié les étudiants et leur enseignant pour le choix porté sur le Conseil économique et social, comme sujet de leurs

recherches académiques.

La Cellule de communication du Conseil économique et social

Le CES est une assemblée consultative chargée d'émettre des avis et recommandations sur les questions d'ordre économique et social qui lui sont soumises par le Président de la République et l'Assemblée Nationale

RISQUES DE L'IMMIGRATION

Hadja Rabiadou Sérah Diallo reçoit Mme Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha, porteuse d'une initiative de sensibilisation des jeunes femmes

La présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiadou Sérah Diallo a reçu une visite de courtoisie, le 15 mai 2019, de Mme Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha, initiatrice et coordinatrice de la plate-forme Plurielles, femmes de la diaspora africaine. Elle a été introduite par El Hadj Ahmadou Diallo, secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), vice-président du Conseil économique et social.

L'initiatrice et la coordinatrice de Plurielles, femmes de la diaspora africaine, Mme Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha séjournait en Guinée dans le cadre d'un partenariat entre sa plateforme, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et la FGTP, le syndicat socialiste en Belgique. Au cours de son entretien avec la présidente, Hadja Rabiadou Sérah Diallo, elle a expliqué qu'elle était dans notre pays dans la perspective d'une formation citoyenne mondiale. Le projet vise à sensibiliser les jeunes femmes sur les risques de l'immigration subie.

« Nous avons initié un programme de sensibilisation à l'immigration des jeunes femmes. Pour la première phase, ce sont les universités de Conakry. La deuxième phase, les universités de l'intérieur du pays et la troisième phase, ça va être l'initiation des cercles d'étude et de réflexion pour que chaque personne sensibilisée puisse transmettre l'information pour mobiliser et sensibiliser à son tour sur les dangers de l'immigration subie et non l'immigration choisie et surtout pour faire comprendre aux jeunes, leur capacité et leur rôle de leadership », a-t-elle déclaré.

Pour la sensibilisation des femmes migrantes, Mme Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha a dit compter sur le soutien



des femmes modèles. « La plateforme, Plurielles, femmes de la diaspora est une plateforme qui met en valeur le rôle fondamental des femmes africaines, qu'elles soient migrantes ou sur le continent africain. Dans le cadre de la mise en œuvre de

ces rôles modèles, nous identifions souvent des femmes qui peuvent servir d'inspiration », explique-t-elle.

La rwandaise Mme Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha, initiatrice et coordinatrice de la plate-forme Plurielles, femmes de la diaspora

africaine, a tenu à rencontrer la présidente du Conseil économique et social pour solliciter son appui et ses conseils.

Elle a affirmé qu'elle a été marquée par le parcours de Hadja Rabiadou Sérah Diallo, ancienne secrétaire générale de la CNTG. « En Guinée, Mme Rabiadou Sérah est une icône. Nous avons suivi son parcours à la tête de la CNTG et

actuellement, en tant que présidente du Conseil économique et social. Donc, pour nous, il était inimaginable de quitter la Guinée sans l'avoir rencontrée », a-t-elle conclu.

La Cellule de communication du CES



UCESIF

Séjour de travail à Conakry du secrétaire général, Michaël Christophe

Le secrétaire général de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF), Michaël Christophe, a effectué une visite de travail de 48h à Conakry, du 24 au 25 juin 2019. Cette visite s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de l'assemblée générale électorale de l'UCESIF, prévue en décembre 2019 dans la capitale guinéenne.



Pendant la première journée de son séjour, le lundi 24 juin, le secrétaire général de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF), Michaël Christophe, a eu une série d'activités.

Il a eu un premier entretien avec la présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiataou Sérah Diallo, les membres du bureau, Mme Adama Sow et Lamine Bangoura, les présidents de commissions, El hadj Boubacar Gallé Barry et Maurice Dopavogui et la conseillère, Mme Guilao Joséphine Lénaud. Entretien au cours duquel, ils ont échangé sur le niveau des préparatifs de l'assemblée générale électorale de l'UCESIF

qui rassemblera une vingtaine de délégations en décembre 2019 à Conakry.

Après cette réunion, le secrétaire général de l'UCESIF, Michaël Christophe, accompagné de la présidente Hadja Rabiataou Sérah Diallo, a effectué une visite de courtoisie auprès du ministre conseiller spécial du président de la République, chargé des relations avec les institutions républicaines, et ministre de la Justice, Gardes des sceaux par intérim, El hadj Mamadou Lamine Fofana.

Il a également été reçu par la secrétaire générale du ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, Mme Fanta Cissé.

A ces différentes personnalités, le secrétaire

général de l'UCESIF a expliqué les enjeux de l'assemblée générale de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie qui compte 23 pays membres. Cette assemblée générale consacrera l'élection du Conseil économique et social de Guinée au poste de président de l'UCESIF pour un mandat de deux ans.

La mandature du Conseil économique et social à la présidence de l'UCESIF sera celle de la Guinée. C'est pourquoi, Michael Christophe a sollicité l'implication et l'accompagnement des plus hautes autorités.

El hadj Mamadou Lamine Fofana et Mme Fanta Cissé ont rassuré de leur

disponibilité à accompagner le Conseil économique et social pour réussir l'organisation de cette importante rencontre internationale dont ils ont mesuré la portée.

Ces différentes rencontres ont été suivies par une visite dans des réceptifs hôteliers de la place. Cette visite de terrain a permis au secrétaire général de l'UCESIF, Michaël Christophe, guidé par le président de la commission Infrastructures, Développement local, Décentralisation et Aménagement du territoire, Baba Gallé Barry et la conseillère Mme Guilao Joséphine Lénaud, d'évaluer, notamment, les capacités logistiques et d'accueil des différentes délégations.

La Cellule de communication du CES

UCESIF

Le secrétaire général de l'UCESIF, Michaël Christophe reçu en audience par le premier ministre Dr Ibrahima Kassory Fofana

Entamée le lundi 24 juin, la visite de travail du secrétaire général de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESIF), Michaël Christophe a pris fin le mardi 25 Conakry. La journée a été marquée par une audience auprès du premier ministre, chef du gouvernement, Dr Ibrahima Kassory Fofana.



travail qui porte par exemple sur des Avis sur la jeunesse, la formation professionnelle, la création d'emploi, l'environnement, l'énergie, l'agriculture », a-t-il poursuivi.

Pendant sa présidence, le Conseil économique et social aura une feuille de route. Après s'être félicitée de l'honneur qui sera le sien, en tant que femme pour diriger l'UCESIF, la présidente du Conseil économique et social a annoncé qu'un thème de travail sera choisi pour la présidence

Le secrétaire général de l'UCESIF, Michaël Christophe a été introduit auprès du premier ministre Dr Ibrahima Kassory Fofana par la présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiou Sérah Diallo, accompagnée de la secrétaire élue du bureau, Mme Adama Sow, du questeur Lamine Bangoura, du président de la commission Infrastructures, Décentralisation, Développement local et Aménagement du territoire, El hadj Baba Gallé Barry et de la conseillère Mme Guilao Joséphine Lénaud.

Michaël Christophe a expliqué à Dr Ibrahima Kassory Fofana, les enjeux de l'assemblée générale électorale de l'Union, prévue à Conakry en décembre 2019 au cours de laquelle le Conseil économique et social de Guinée sera élu au poste de

président. Il a également sollicité son soutien et celui de tout le gouvernement pour la réussite de cette rencontre.

En réponse, le premier ministre l'a rassuré de l'accompagnement du gouvernement pour conférer toute la solennité à la prochaine assemblée générale électorale de l'UCESIF.

« Tous les deux ans, la présidence de l'UCESIF change. Cette année, c'est la présidence de la Guinée, du Conseil économique et social. Et pendant deux ans, la présidente Diallo va assurer la présidence de cette association internationale », a déclaré le secrétaire général de l'UCESIF, Michaël Christophe, à sa sortie d'audience.

Cette année, le contexte international sera marqué par une ascension de plusieurs pays africains à la tête des associations d'institutions

constitutionnelles consultatives. Outre la Guinée à l'UCESIF, la Côte d'Ivoire et le Maroc assureront, respectivement, la présidence de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) et de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA).

Pour Michaël Christophe, l'occasion sera opportune pour les Conseils économiques et sociaux de se faire connaître davantage et de valoriser leur activité. « C'est aussi une occasion extraordinaire de faire connaître les corps intermédiaires, les Conseils économiques et sociaux qui sont des assemblées constitutionnelles et qui ont des missions essentielles de prodiguer des conseils aux gouvernements et aux parlements. C'est une très belle chance de valoriser leur

guinéenne.

« Nous allons choisir un thème de travail parce qu'à la fin du mandat, il faudra présenter un bilan. Donc, ce thème ne sera pas spécifique à la Guinée seulement. Il sera à la fois commun à l'Organisation internationale de la Francophonie et aux 23 pays membres de l'UCESIF », a dit Hadja Rabiou Sérah Diallo.

Après son audience à la primature, le secrétaire général de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESIF), Michaël Christophe a rendu une visite de courtoisie à SEM l'ambassadeur de France en Guinée, Jean-Marc Groscurin, avant de finir son séjour par une réunion d'évaluation au Conseil économique et social.

La Cellule de communication du Conseil économique et social

DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Journée d'échanges sur le rôle des médias

En prélude à la tenue de la première session ordinaire 2019 du Conseil économique et social, la commission chargée des infrastructures, de la Décentralisation, du Développement local et de l'Aménagement du territoire a organisé une journée de concertation et d'échange avec les professionnels de l'information et de la communication des secteurs publics et privés, le 19 mars 2019, dans la salle des réunions du Conseil économique et social.



Pour la première session ordinaire 2019 du Conseil économique et social, le thème d'auto-saisine choisi par la commission chargée des Infrastructures, de la Décentralisation, du Développement local et de l'Aménagement du territoire est « *La place et le rôle des médias publics et privés dans le processus de la décentralisation et du développement local en Guinée* ».

Cette journée a mobilisé de nombreux professionnels de l'information et de la communication, et des représentants du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation.

A l'ouverture, la secrétaire

élu du bureau du Conseil économique et social, a apprécié à sa juste valeur, l'importance des médias dans le développement économique et social d'un pays. « *Le contexte présent nous offre l'opportunité de débattre d'un tel sujet, car les populations des collectivités locales, à travers leurs élus locaux ont besoin d'être suffisamment bien informées autour de leurs besoins, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et l'électricité, l'autosuffisance alimentaire, des infrastructures diverses* », a introduit Mme Adama Sow.

Elle a décliné aux participants à cette journée de concertation et d'échange,

les attentes de l'institution. Pour elle, leurs apports seront pris en compte en vue de permettre au Conseil économique et social de produire un rapport renfermant des avis pertinents et des recommandations fortes destinés à l'Exécutif et au Législatif conformément à la Loi.

« *Le Conseil Economique et Social espère ainsi profiter de la contribution de qualité de l'ensemble des professionnels des médias ici présents en vue de la réalisation de l'ensemble de tous les éléments de projets et / ou programmes concourant à l'aboutissement du processus de la décentralisation et du*

développement local durable en Guinée », a-t-elle poursuivi.

Pendant les échanges, les communications des professionnels de l'information et de la communication ont porté sur l'aperçu global du système de communication à la base, les propositions de solutions pour une meilleure communication à la base, les perspectives à court, moyen et long termes dans le cadre de la territorialisation des collectivités, et les attentes des médias du Conseil économique et social en matière de promotion de la communication en Guinée.

La Cellule de communication du CES

FIN DE LA 1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE 2019

« Ces recommandations retiendront très certainement l'attention des pouvoirs publics destinataires », rassure le ministre conseiller, Mamadou Lamine Fofana

Les travaux de la première session ordinaire du Conseil économique et social se sont tenus, du mardi 26 mars au mardi 28 mai 2019, au siège de l'institution à Kaloum. La cérémonie de clôture, présidée par la présidente, Hadja Rabiadou Sérah Diallo, a connu la présence du ministre conseiller spécial du président de la République, chargé des relations avec les institutions républicaines, El hadj Mamadou Lamine Fofana, et de plusieurs autres personnalités.



Cette session qui a duré deux mois, a été convoquée par Décret D/2019/095/PRG/SGG du 20 mars 2019 de Monsieur le président de la République, Pr Alpha Condé.

Au cours des travaux, les membres du Conseil économique et social ont étudié quatre thèmes d'auto-saisine portant sur la préservation des réserves forestières nationales en Basse-Guinée, le rôle des médias dans le processus de la décentralisation et du développement local en Guinée, la promotion du dialogue social, et l'étude de l'impact des troubles sociaux sur l'économie guinéenne et des mesures de prévention.

« L'étude de ces quatre thèmes d'auto-saisine a permis au Conseil économique et social de formuler des avis et des recommandations qui feront l'objet d'un rapport général à adresser à Monsieur le Président de la République et à l'Assemblée nationale. Le Conseil économique et social s'acquitte ainsi de sa mission constitutionnelle, celle d'orienter la politique économique, sociale, culturelle et scientifique de notre pays », a déclaré la présidente.

Dans son discours, Hadja Rabiadou Sérah Diallo est revenue sur les enjeux de l'assemblée générale élective de

mandat de deux ans.

Hadja Rabiadou Sérah Diallo a appelé les conseillers et le personnel administratif à œuvrer pour la réussite de cette importante rencontre. Elle a aussi invité « Monsieur le ministre conseiller spécial du président de la République, chargé des relations avec les institutions républicaines, à vous impliquer personnellement auprès du chef de l'Etat, pour la réussite de ce grand événement qui est une première dans notre pays ».

Le ministre conseiller, El Hadj Mamadou Lamine Fofana, dans son allocution de circonstance, a transmis les félicitations du chef de l'Etat, Pr Alpha Condé, aux membres du Conseil économique et social pour leur patriotisme et leur dévouement.

Selon lui, les recommandations formulées « retiendront très certainement l'attention des pouvoirs publics destinataires, qui en feront un usage rationnel ».

C'est avec le sens du devoir accompli que les membres du Conseil économique et social sont repartis en intercession.

La Cellule de communication du Conseil économique et social



PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2019

Exposé des motifs du choix des thèmes d'auto-saisine

Au terme de sa première session ordinaire 2019, le Conseil économique et social adressera un rapport général à Monsieur le Président de la République et à l'Assemblée nationale, les deux institutions dont il a la charge constitutionnelle de conseiller. Ce rapport contient les Avis et Recommandations sur les quatre thèmes d'auto-saisine qui ont fait l'objet d'études.



subit actuellement les effets du changement climatique, se traduisant notamment par une élévation des températures habituelles et les conséquences qui en découlent. En Basse Guinée, les ressources les plus vulnérables aux risques climatiques sont : les forêts de mangrove et de front de mer suivis des sols agricoles », introduit-on dans le rapport de la commission de la promotion des Activités rurales et de l'Environnement sur ledit thème.

Ce rapport fait, notamment, l'état des lieux des forêts en Basse-Guinée, relève des causes et conséquences de leur dégradation et formule des recommandations.

Du 26 mars au 28 mai 2019, chacune des quatre commissions du Conseil économique et social a travaillé sur un thème d'auto-saisine qu'elle a choisi.

forestières, qui subissent toutes, les effets du changement climatique. Le présent thème s'est focalisé sur le cas de la Basse-

Guinée.

« Il faut noter de passage que la Guinée, comme les autres pays de la planète,

Pour la commission des Infrastructures, de la Décentralisation, du Développement local et de l'Aménagement du territoire,

La commission en charge de la promotion des Activités rurales et de l'Environnement a traité le thème : « *Promotion des actions de développement économique en Guinée avec une dynamique de préservation des réserves forestières nationales, communautaires et privées dans une logique de développement durable et d'adaptation au changement climatique (Basse Guinée)* ».

Chacune des quatre régions naturelles du pays (Basse-Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière) a ses spécificités en matière de réserves



Baba Gallé Barry, président de la commission Infrastructures, Décentralisation, Développement local et Aménagement du territoire

PREMIERE SESSION ORDINAIRE 2019 (SUITE)

Exposé des motifs du choix des thèmes d'auto-saisine



Maurice Dopavogui, président de la commission Emploi, Affaires sociales et culturelles



le thème d'auto-saisine traité est « La place et le rôle des médias publics et privés dans le processus de la décentralisation et du

développement local en Guinée ».

Le ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a

organisé en février 2019, les états généraux de la décentralisation. « *S'inspirant à son tour des réalités, du manque d'informations et de communication en temps réel des populations en matière de décentralisation, de gouvernance participative et de développement local, le Conseil économique et social a estimé faire impliquer les médias publics et privés dans la sensibilisation et l'appropriation par tous les acteurs, des mécanismes de gestion et de mise en œuvre de tous les outils techniques de gouvernance locale afin d'assurer l'enracinement de la décentralisation en Guinée* », justifie-t-on dans le rapport de la commission.

Dans son rapport, la commission fait un aperçu général des systèmes de communication en Guinée, parle de la place et du rôle des médias publics et privés dans le processus de la décentralisation et du développement local en Guinée, relève des contraintes auxquelles les médias font face et formule des recommandations.

La commission de l'Emploi, des Affaires sociales et scientifiques a, elle, étudié le thème d'auto-saisine « *Le dialogue social, moyen indispensable de construction d'une paix durable en Guinée* ».

« *Analysant la situation sociale tendue de notre pays caractérisée par des crises multiples et diverses, le Conseil Economique et Social (CES) a pensé que l'une des solutions et non des moindres serait la mise en pratique d'un dialogue ouvert et honnête entre les acteurs de la vie politique, économique sociale et syndicale* »,

justifie-t-on dans l'exposé des motifs de la commission.

Dans son rapport, la commission planche, notamment, sur l'état des lieux du dialogue social en Guinée, les structures de négociation pour la paix, les avantages du dialogue social et le rôle du gouvernement dans la mise en œuvre du dialogue social.

Quant à la commission de l'Economie et de la Conjoncture, de la Bonne gouvernance et de l'Intégration régionale, elle a traité le thème « *Étude de l'impact des troubles sociaux sur l'économie guinéenne et les mesures de prévention* ».

Ces dernières années, des troubles sociopolitiques ont été enregistrés en Guinée, impactant l'économie nationale. D'où le choix de ce thème.

« *Cette étude sur l'impact des troubles sociaux sur l'économie guinéenne réalisée par le Conseil Economique et Social prend en compte celle réalisée par la Banque Centrale de la République de Guinée et les avis des acteurs qui interviennent dans la résolution de ces crises sociales ainsi que ceux des observateurs* », introduit la commission dans son rapport qui précise que les données qui ont servi à l'élaboration de cette étude portent sur les exercices 2017 et 2018.

L'étude de ce thème porte spécifiquement sur le système financier en jetant, entre autres, un regard sur le contexte de l'économie guinéenne, l'impact des troubles sociaux sur cette économie et les recommandations.

La Cellule de communication du Conseil économique et social

Baba Gallé Barry, président de la commission Infrastructures, se réjouit du suivi de certaines recommandations du Conseil économique et social

Le président de la commission des Infrastructures, du Développement local, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, El hadj Baba Gallé Barry se dit réconforté par la prise en compte de certaines recommandations du Conseil économique et social par l'Exécutif.

Chaque année, le Conseil économique et social organise deux sessions ordinaires au cours desquelles des thèmes de saisine et/ou d'auto-saisine d'ordre économique, social, culturel et environnemental, sont étudiés. Les avis et recommandations qui en découlent sont consignés dans des rapports généraux adressés à l'Exécutif et au Législatif.

« Le malheur en cela est que toutes les fois que le Conseil économique et social a traité un sujet en auto-saisine ou en



« Il y a un adage qui dit "Il faut faire et laisser les autres apprécier" », enseigne le président de la commission des Infrastructures, du Développement local, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, El hadj Baba Gallé Barry qui se dit réconforté que des recommandations du Conseil économique et social soient suivies : « Nous n'en voulons pas totalement à l'Exécutif et au Législatif du fait qu'ils ne répondent pas par courrier officiel qu'ils ont reçu nos recommandations et

ses recommandations destinées à l'Exécutif et au Législatif ne sont pas communiquées aux populations. Ce sont des atouts que le Conseil a en travaillant de façon discrète mais en apportant sa modeste contribution au développement socio-économique », fait remarquer El hadj Baba Gallé Barry.

A titre illustratif des recommandations, qui selon lui, ont été appliquées par l'Exécutif, il commence par l'organisation des états généraux de la décentralisation en février 2019.

« L'organisation de ces états généraux par le ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation n'a pas été fortuite, pour nous, du Conseil économique et social, affirme-t-il. La commission des Infrastructures, du Développement local, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, a traité lors de la première

session ordinaire de 2017, un sujet d'auto-saisine intitulé "A d é q u a t i o n : décentralisation et développement local". A l'issue de l'étude ce sujet, il a été fait une forte recommandation en l'occurrence, l'organisation des états généraux de la décentralisation et du développement local qui avait été proposé à l'Exécutif ».

Le Conseil économique et social a également traité le thème intitulé "Le rôle et la place de la diaspora dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020" et recommandé l'organisation d'un forum de la diaspora guinéenne et des états généraux de la diplomatie guinéenne.

« Voilà des exemples illustratifs qui prouvent que, quand bien même, des recommandations sont faites

à l'Exécutif et au Législatif, le Conseil économique et social n'a pas le retour sur les suites à réserver à ces recommandations, mais l'exploitation sur le terrain prouve à suffisance que le Conseil économique et social joue un rôle important dans le processus de développement économique et social de notre pays », soutient El hadj Baba Gallé Barry.

Créé par la loi organique N°04/91/CTRN du 23 décembre 1991 et constitué le 19 juin 1997 par décret présidentiel, le Conseil économique et social a pour mission d'émettre des avis et de formuler des recommandations à l'attention de l'Exécutif et du Législatif sur des thèmes d'ordre économique, social, culturel et environnemental. A travers ces avis et recommandations, l'institution s'acquitte ainsi de son rôle constitutionnel.

en prennent acte. Ce n'est pas ce qui est important. Ce qui est important, c'est l'appropriation par eux, de ces recommandations et de leur application sur le terrain ».

Représentant le secteur des pêcheurs au Conseil économique et social, El hadj Baba Gallé Barry fait savoir aux populations que l'institution est la synthèse de toutes les couches socio-professionnelles. « Le Conseil économique et social est donc un instrument important de réflexion, de synthèse, d'analyse des différents sujets à caractère économique, social, culturel et environnemental. L'émergence des idées et des propositions permet à l'Exécutif de savoir comment orienter la politique économique, sociale, culturelle et environnementale de notre pays », conclut-il.

La Cellule communication

PERIODE ELECTORALE

La Haute autorité de la communication outille des journalistes sur leur responsabilité sociale

La Haute autorité de la communication a organisé à Conakry, du 27 au 29 mars 2019, un atelier sur le thème « La responsabilité sociale du journaliste en période électorale » en faveur d'une quinzaine de journalistes. La formation a été assurée par Francis Kpatindé, ancien rédacteur en chef à Jeune Afrique et au Monde Afrique, et maître de conférences à Sciences Po Paris, et Dr Bangaly Camara, journaliste et directeur général de l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC) de Kountia.



De g. à d. : les formateurs Francis Kpatindé et Dr Bangaly Camara

Selon le constat de la Haute autorité de la communication, certains journalistes ont des lacunes dans la couverture des processus électoraux. Pourtant, ils ont un rôle crucial à jouer pour la transparence, l'inclusivité et le pluralisme des élections. D'où, cette formation des journalistes pour leur rappeler leur responsabilité sociale et les contraintes d'éthique et de déontologie pendant les élections.

« Dans un environnement de plus en plus exigeant, la formation et le perfectionnement continus des journalistes guinéens sont essentiels pour

l'émergence de médias professionnels, et économiquement viables, capables de contribuer à la promotion du développement, à l'enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit », a déclaré, à l'ouverture des travaux, la présidente de la Haute autorité de la communication, Mme Martine Condé.

Pendant la formation, El hadj Ousmane Camara, commissaire à la Haute autorité de la communication, a présenté aux participants, la loi 02 portant sur la liberté de la presse et la loi 03 sur la Haute autorité de la commu-

nication.

Quant aux deux formateurs Francis Kpatindé, ancien rédacteur en chef à Jeune Afrique et au Monde Afrique, et maître de conférences à Sciences Po Paris, et Dr Bangaly Camara, directeur général de l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC) de Kountia, ils ont fait des exposés sur les élections et leurs enjeux en Afrique, la responsabilité sociale du journaliste et les règles déontologiques applicables aux journalistes, le face-à-face électoral et la couverture des campagnes électorales.

La formation a été marquée par des exercices pratiques auxquels les participants ont été soumis et des débats enrichissants sur le droit du journaliste à diffuser les résultats d'un vote, les restrictions légitimes au travail du journaliste, les limites de la vie privée et de son incidence sur la vie publique, à appréhender à partir des contextes, la possibilité de faire payer les politiques en période électorale, entre autres.

Au terme de la formation, les participants, par la voix de Tamba Zackarie Millimouno, ont recommandé : à la Haute autorité de la communication

PERIODE ELECTORALE (SUITE)

La Haute autorité de la communication outil des journalistes sur leur responsabilité sociale



- Démultiplier la formation à l'intérieur du pays pour les journalistes des radios rurales et privées, ainsi à l'intention des journalistes animateurs d'émissions en langues locales ;

- Introduire des modules de formation dans les curricula de l'ISIC pour les animateurs d'émissions en langues locales ;

- Augmenter le nombre de journées de formation ;

- Développer un programme trimestriel de formation pour les journalistes ;

- Associer rédactions au choix des participants et des thèmes de formation ;

- S'impliquer dans la mobilisation des ressources

en faveur d'un plus important déploiement des journalistes pour les synergies électorales ;

- Réguler les synergies électorales en accord avec les associations de presse ;

- Envisager la possibilité d'organiser des synergies régionales ;

aux Journalistes

- Assurer la restitution des apprentissages aux rédactions respectives.

Dans son discours de clôture, la présidente de la Haute autorité de la communication, Mme Martine Condé a affirmé que « l'objectif principal a été atteint : la presse guinéenne dispose désormais d'un pool de

journalistes spécialistes des questions électorales et capables de partager leurs connaissances et expériences avec leurs confrères et consœurs ».

Les journalistes formés sur leur responsabilité sociale en période électorale devront contribuer au relèvement du niveau de la presse sur la couverture des processus électoraux. « Les élections à venir en 2019 et 2020 doivent constituer une occasion pour notre presse nationale de

montrer sa capacité à contribuer au bon déroulement du processus électoral avant, pendant et après le scrutin », a-t-elle soutenu.

Les médias ont un rôle important à jouer pour la préservation de la paix, de l'unité nationale et la promotion de la démocratie. Ce rôle est crucial, surtout, en période électorale.

La Cellule de communication du Conseil économique et social



DROITS HUMAINS

L'Institution nationale indépendante des droits humains tient sa 1^{ère} session ordinaire 2019

L'Institution nationale indépendante des droits humains (INIDH) a organisé sa première session ordinaire 2019, du 10 au 30 juin 2019. La cérémonie d'ouverture, présidée par le président Dr Alia Diaby, a eu lieu au palais du Peuple. Elle a connu la présence de la présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiou Sérah Diallo, du ministre conseiller spécial du président de la République, chargé des relations avec les institutions républicaines, El hadj Mamadou Lamine Fofana, et du ministre de la Citoyenneté et de l'Unité nationale, Mamadou Taran Diallo, entre autres.



Pendant les 20 jours de session, les membres de l'Institution nationale indépendante des droits humains (INIDH) devaient examiner, amender et adopter le rapport alternatif 2020. Ce rapport doit être présenté au conseil des droits de l'homme en juillet 2019.

Ils devaient aussi examiner et adopter le thème et les délais de l'attribution de la Palme nationale des droits de l'homme (PANADH 2019). L'occasion devait également être opportune pour eux de suivre une communication du Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme.

Dans son allocution de circonstance à l'ouverture de la session, le ministre conseiller,

El hadj Mamadou Lamine Fofana a loué les efforts du président Dr Alia Diaby et de ses collègues pour la redynamisation de l'INIDH. Il a cité des activités à mettre à l'actif de l'actuelle équipe : la production des rapports 2017 et 2018 sur l'état des droits de l'homme en Guinée, la tenue régulière des sessions ordinaires de l'institution, l'attribution de la Palme nationale des droits de l'homme et les missions conjointes sur le terrain avec le Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme.

Le ministre conseiller, El hadj Mamadou Lamine Fofana a encouragé les

commissaires à rester vigilants pour la promotion, la préservation et la défense des droits de l'homme dans notre pays. « *Votre institution doit rester vigilante et fidèle à sa mission, celle de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, de prôner la retenue, de privilégier le dialogue en lieu et place de toutes formes de violences verbales ou physiques, et surtout inviter au respect de la liberté de chacun* », a-t-il appelé.

Pendant le trimestre qui s'achève, l'Institution nationale indépendante des droits humains et le Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme ont mené une mission dans des tribunaux de Kindia, Labé,

Kankan et N'Zérékoré pour s'enquérir du sort des détenus. Le président de l'INIDH dit avoir constaté 11 cas de détention illégale et un besoin urgent d'approvisionnement en produits pharmaceutiques.

« *Nous en appelons aux autorités concernées afin de donner une image plus humaine des conditions de détention dans le pays. Il convient que les procureurs exploitent à fond le potentiel de la liberté provisoire conformément à la loi* », a lancé Dr Alia Diaby.

Cette deuxième session ordinaire 2019 de l'Institution nationale indépendante des droits humains (INIDH) s'est tenue dans un contexte où les débats sont vifs autour d'un éventuel référendum constitutionnel.

« *Nous devons souffrir que le débat ait lieu et que chacun respecte l'opinion de l'autre* », a plaidé le président de l'institution, Dr Alia Diaby, qui reconnaît au président de la République, Pr Alpha Condé, le droit de « *proposer un pacte social qui soit durable* ».

La Cellule de communication du Conseil économique et social

FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les syndicalistes ont présenté un cahier de doléances

L'humanité a célébré, le mercredi 01 mai 2019, la fête internationale du travail. A cette occasion, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) ont organisé une cérémonie sur l'esplanade du palais du Peuple. Cette cérémonie a connu la présence du ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle, de l'Emploi et du Travail, Lansana Komara, de la cheffe de cabinet du Conseil économique et social, Hadja Fatoumata Doumbouya et des représentants d'organisations patronales.



La fête internationale du travail a été célébrée par les syndicalistes sous le signe du dialogue social constructif, facteur de paix pour un développement durable. C'est pourquoi, après le défilé des travailleurs du secteur public, privé et mixte, le secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), dans son discours de circonstance, a déploré les crises sociales et politiques dans notre pays avant de plaider pour l'opérationnalisation du Conseil national de dialogue social créé en 2016.

Selon Ahmadou Diallo, malgré les violations de plusieurs accords tripartites, « l'inter-centrale CNTG-USTG

est toujours restée fidèle à ses engagements pour maintenir la paix et la quiétude sociale dans notre pays ».

Poursuivant, il a appelé les travailleurs à accompagner la mise en œuvre effective des institutions de protection sociale à savoir la Caisse nationale de protection sociale des agents de l'Etat et l'Institution nationale d'assurance maladie obligatoire.

La cérémonie a été marquée par la présentation d'un cahier de doléances de l'inter-centrale CNTG-USTG. Ce cahier de doléances présenté par le secrétaire général de l'Union syndicale des travailleurs de Guinée,

Abdoulaye Camara, s'articule autour de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, du respect de la réglementation du travail, de la qualification professionnelle des agents de tous les secteurs d'activité, de la gouvernance administrative, de la protection de l'environnement et du dialogue social.

Dans son discours-réponse, le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle, de l'Emploi et du Travail, Lansana Komara, a regretté les crises internes qui affectent le mouvement syndical et appelé les différents acteurs au dialogue.

Il a rappelé les efforts

consentis par le gouvernement, de 2010 à 2018, pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Il a cité entre autres, l'instauration d'un salaire minimum garanti interprofessionnel, l'instauration d'une indemnité de départ à la retraite, l'augmentation substantielle du salaire des travailleurs de 177% de 2010 à 2018.

Enfin, le ministre Lansana Komara a réitéré la volonté du gouvernement à privilégier le dialogue avec les partenaires sociaux pour la paix et la quiétude sociale.

La Cellule de communication du Conseil économique et social

RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Le Centre international de recherche et de documentation décline son plan stratégique quinquennal 2019-2023

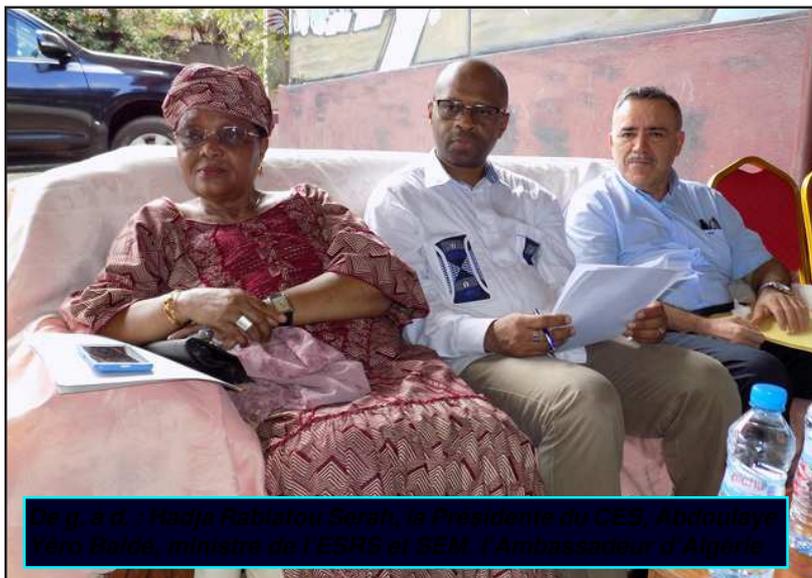
Le Centre international de recherche et de documentation (CIRD) a présenté, le samedi 22 juin 2019, sa vision scientifique à l'horizon 2023, à son siège à Kipé-Dadia dans la commune de Ratoma. La cérémonie présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdoulaye Yéro Baldé, s'est tenue en présence de la présidente du Conseil économique et social, Hadja Rabiadou Sérah Diallo, de l'ambassadeur de l'Algérie en Guinée et de plusieurs autres invités.

Créé en mars 2015, le Centre international de recherche et de documentation est le premier centre de recherche indépendant à but non lucratif, apolitique et non confessionnel qui a pour vocation, la recherche, la documentation et la formation.

« Il a contribué à la promotion de la recherche scientifique, à la mise à disposition du livre, au renforcement des capacités scientifiques des chercheurs et à la valorisation du patrimoine historique et culturel », a rappelé, la fondatrice du CIRD, Mme Safiatou Diallo.

Son plan stratégique quinquennal définit ses nouvelles visions, missions, innovations scientifiques et les axes programmatiques de recherche.

« Nous aurons à mettre en place pour la période 2019-2023, des groupes nationaux de recherche composés essentiellement par des chercheurs guinéens qui vont travailler sur des axes thématiques prioritaires que nous avons définis. Nous



De g à d : Hadja Rabiadou Sérah, la Présidente du CES, Abdoulaye Yéro Baldé, ministre de l'ESRS et SEM, l'Ambassadeur d'Algérie

avons ensuite des groupes interrégionaux de recherche. Ils visent à privilégier les interactions régionales », a annoncé Ramadan Diallo, directeur exécutif adjoint du Centre.

Dans les cinq prochaines années, le CIRD compte mettre un accent sur le renforcement des capacités à travers les formations et l'octroi des bourses en mas-

ter et doctorat aux chercheurs.

En matière d'accueil scientifique, « le CIRD souhaite renforcer la collaboration avec les structures de recherche étrangères et guinéennes. Le CIRD va mettre en place un environnement propice pour accueillir les chercheurs étrangers afin de promouvoir la mobilité scientifique des

chercheurs. A travers ces accueils scientifiques, les chercheurs qui travaillent dans les universités étrangères, qui ont des problématiques de recherches portant sur la Guinée pourront être accueillis, ici, par le CIRD pendant une certaine période pour réaliser leurs travaux de recherches », a poursuivi Ramadan Diallo.

Le Centre international de recherche et de documentation a signé des conven-

tions de partenariat avec plusieurs institutions d'enseignement supérieur. Ce qui a réjoui le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdoulaye Yéro Baldé qui a encouragé le CIRD à élargir l'initiative aux centres de recherche et de documentation en environnement.

« Il y a un fond documentaire très important, ici. Je vais inciter les enseignants, chercheurs et étudiants à s'approprier ce centre dans le cadre de leurs activités. La recherche doit être au centre de nos préoccupations parce que sans recherche, il n'y a pas d'enseignement et vice-versa », a indiqué le ministre qui a rassuré le CIRD du soutien de son département.

Une visite guidée a permis aux officiels de découvrir la bibliothèque, les départements, la salle d'informatique et l'administration du Centre international de recherche et de documentation.

La Cellule de communication du Conseil économique et social



APERÇU SUR LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

I-Présentation et composition du Conseil Economique et Social

Constitué le 19 juin 1997 par Décret présidentiel, le Conseil Economique et Social de la République de Guinée est la quatrième institution républicaine après l'Exécutif, le Législatif et la Cour Suprême.

C'est un Parlement économique et social à caractère apolitique et consultatif, un forum national de dialogue social, où se cherchent et s'obtiennent des consensus difficilement réalisables ailleurs.

Le Conseil Economique et Social compte quarante cinq (45) conseillers dont trente cinq (35) proviennent des structures socioprofessionnelles et des groupements associatifs. Les dix (10) autres sont des personnalités choisies par Monsieur le Président de la République.

Les membres choisis sont nommés par Décret du Président de la République :

1-Les salariés des secteurs public et privé en provenance des principales Centrales syndicales: 2

2-Les diverses branches d'activités:20

dont :

-Agriculteurs, planteurs, éleveurs et pêcheurs: 5

-Artisans: 2

-Petites et moyennes entreprises: 3

-Secteurs minier, industriel et des entreprises publiques: 3

-Professions libérales, secteur commercial, secteur du bâtiment et des travaux publics: 5

-Secteur des banques, assurances, et établissements financiers: 2

3-Les associations à caractère social: 3

4-Les personnes choisies en fonction de leur compétence dans les domaines scientifique, technique, économique, social et culturel, dont une au moins est issue des structures des institutions de recherche universitaire et scientifique: 10

II-Organisation et fonctionnement du Conseil Economique et Social

1-L'Assemblée Plénière

Instance suprême, elle compte 45 Conseillers Economiques et Sociaux. Elle se réunit deux fois par an en sessions ordinaires pour une durée de 45 jours ou de 60 jours au maximum chaque fois. Les Sessions ordinaires sont convoquées par Décret de Monsieur le Président de la République.

Elle peut se réunir en Session extraordinaire pour une durée n'excédant pas un mois et en Session spéciale en

cas de besoin.

2-Le Bureau

Il est composé de la Présidente du Conseil, de deux (2) vice-présidents, deux (2) secrétaires du bureau et d'un questeur.

Le président ou la présidente de l'institution est élu (e) pour cinq (ans) par l'Assemblée plénière.

3-Les Commissions de travail

Elles sont au nombre de quatre (4) : la Commission I (Promotion des Activités rurales et de l'Environnement) ; la Commission II (Développement local, Intégration régionale et Aménagement du territoire) ; la Commission III (Emploi, Affaires sociales, culturelles et scientifiques) ; la Commission IV (Economie, Conjoncture, Bonne gouvernance et Intégration régionale).

Chaque commission comprend dix (10) membres titulaires et quelques suppléants.

4-Le Secrétariat Général

Le Secrétariat Général constitue la structure administrative du Conseil. Il est dirigé par un Secrétaire Général placé sous l'autorité de la Présidente de l'institution.

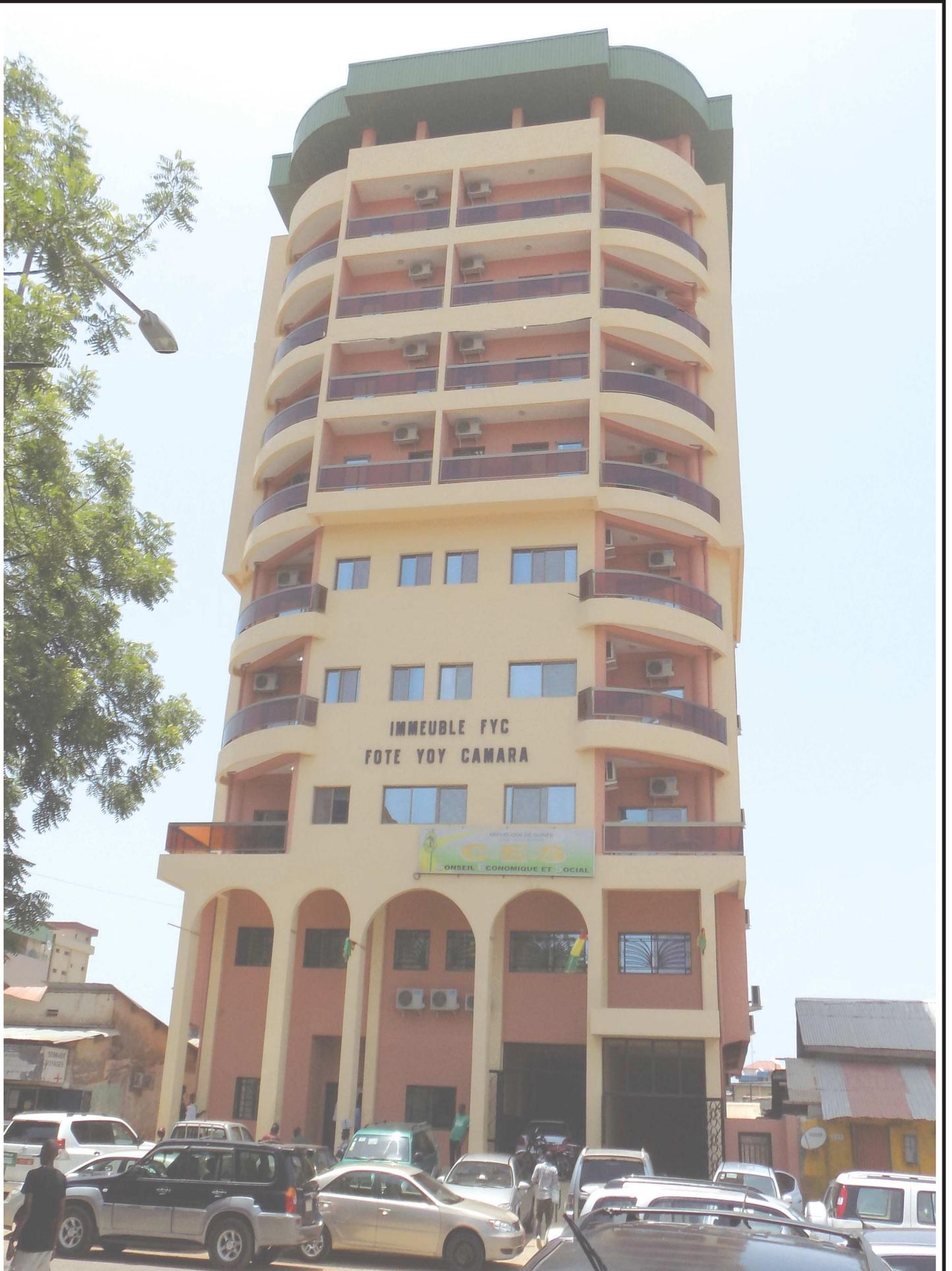
III-Missions du Conseil Economique et Social

Le Conseil Economique et Social (CES) est une assemblée consultative chargée d'émettre des avis et recommandations sur les questions d'ordre économique et social qui lui sont soumises par le Président de la République et l'Assemblée Nationale.

Sa mission est d'éclairer chaque fois que de besoin, le Président de la République et l'Assemblée Nationale sur la conduite de la politique économique, sociale, culturelle et scientifique du pays.

La loi Organique n°91/04/CTRN stipule en son article 3 que le CES est compétent pour examiner les projets ou propositions de lois ainsi que les projets de décrets à caractère économique et social qui lui sont soumis, à l'exception des lois de finances. Il est obligatoirement consulté sur les projets de lois de plans et de programmes à caractère économique et social. Il peut être associé à l'élaboration de ces textes. Il peut être consulté sur tout problème à caractère économique, social, culturel et scientifique intéressant la Nation. C'est la saisine.

En son article 4, la Loi Organique précise que le CES peut, de sa propre initiative, se saisir de l'examen de questions économiques, sociales ou financières, entreprendre à cet effet des études et enquêtes nécessaires pour émettre des avis et suggestions de réformes qui lui paraissent de nature à favoriser le développement économique et social de la Nation. C'est l'auto-saisine.



Siège du Conseil Economique et Social, Kouléwondy, Avenue de la République, Kaloum